



**DEMANDE DE PASSEPORT
AUCUN RETARD NE SERA TOLÉRÉ**

Le demandeur doit se présenter lors de la demande et lors de la remise du titre.

RDV Le :
A :

SONT COCHÉES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES A FOURNIR LORS DU RENDEZ-VOUS, LES AUTRES SONT NÉCESSAIRES EN FONCTION DE VOTRE SITUATION

	<u>1^{ère} demande</u>	<u>Renouvellement</u>	<u>Perte/vol</u>
<u>Formulaire complété :</u> ➤ à retirer en mairie ➤ ou à compléter via la pré-demande en ligne sur le site https://ants.gouv.fr/ : le demandeur doit imprimer le récapitulatif	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Le Passeport à modifier ou à renouveler et pour les mineurs celui des parents ou la carte d'identité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Livret de famille (si vous en possédez un)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
La carte d'identité en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans (si vous en possédez une)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nom et prénoms (tous les prénoms) des parents leurs dates et lieux de naissance sont à connaître pour compléter le CERFA.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une copie intégrale de votre acte de naissance de moins de 3 mois , à demander à la Mairie de votre lieu de naissance si non reliée COMEDEC	<input checked="" type="checkbox"/> (si pas de CNI en cours de validité)	<input checked="" type="checkbox"/> (si pas de CNI en cours de validité)	<input checked="" type="checkbox"/> (si pas de CNI en cours de validité)
Justificatif de domicile de moins d'un an : ➤ Facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone, attestation d'assurance habitation, avis d'imposition... Si vous êtes hébergé par vos parents ou une tierce personne, ➤ justificatif de domicile de l'hébergeant, ➤ copie recto-verso de sa carte d'identité ➤ une attestation rédigée par l'hébergeant.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Photo d'identité de moins de 6 mois , apporter la plaquette sans découper les photos (<i>il est fortement recommandé de les faire chez un photographe</i>).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Timbre fiscaux : selon l'âge à la date du rendez-vous passeport : ➤ Moins de 15 ans : 17€ ➤ Entre 15 ans et 18 ans : 42€ ➤ A partir de 18 ans : 86€	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour les enfants mineurs : L'enfant doit être présent En cas de garde alternée : ➤ jugement de divorce ou de séparation ➤ cartes d'identité et justificatifs de domicile des 2 parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom marital : ➤ Acte de mariage de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom d'épouse après un divorce : ➤ Copie du jugement de divorce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>